



ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS  
du 501<sup>e</sup> REGIMENT de CHARS de COMBAT  
Siège social : 26, allée du Chef d'Escadron de Guillebon – 75014 PARIS  
Association déclarée le 12 décembre 2002 conformément à la loi de 1901



## LA CIRCULAIRE

Décembre 2015

### **Le Mot du Président**

Cher(e)s ami(e)s

Il y a donc 70 ans, la plus part d'entre nous, « engagé pour la durée la guerre plus 3 mois » nous retournions à la vie civile.

C'est le cœur serré que nous nous dispersions aux quatre coins de la France et bien au-delà.

Pendant des années ou des mois selon notre date d'engagement, mais toujours avec le seul but de délivrer notre Pays de la botte nazie, nous avons vécu loin de nos familles. C'était l'équipage, et les amitiés tissés, au cours des mois, des années dans la Compagnie ou le Régiment qui en avait tenu lieu.

Mais la brusquement nous nous séparions, oh... bien entendu en jurant de ne pas perdre le contact.

En nous retournant vers ce passé lointain et pourtant si proche dans notre mémoire avec le souvenir de nos Compagnons perdu au cours de ce long chemin ; avons-nous été fidèle aux engagements de notre jeunesse ? Je le crois. Malgré les déceptions vécues au cours de ces longues années, ce que vous avez fait EN VALAIT LA PEINE, la conscience tranquille nous pouvons passer le flambeau aux jeunes.

501 France Libre  
Le Président  
Alain RAPHAEL

### **Dernière minute**

Avec une profonde tristesse et un sentiment de révolte, nous avons vécu les attentats du 13 novembre. Une fois de plus, notre Pays subit une épreuve tragique. Formons le vœu qu'enfin la France trouve, avec ses dirigeants, la force et le courage de faire front à la barbarie.

Début novembre, nous avons appris par l'un de nos jeunes membres, David ROTARIS, un événement honteux. Après l'incendie de deux voitures quelques jours auparavant, des vandales se sont attaqués au char Romilly installé dans la ville depuis 60 ans.



Si l'attaque n'est heureusement pas irréparable, elle ne reflète pas moins un état d'esprit inexcusable et nous ne pouvons que faire part de notre tristesse et de notre colère.

## Disparitions



**Rosette TRINQUET épouse PESCHAUD**, née le 6 décembre 1920, nous a quittés le 28 août 2015. Elle avait rejoint la 2<sup>e</sup> DB au Maroc en 1943. Affectée à la 1<sup>e</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> Bataillon médical, elle gagne l'Angleterre avec les « Rochambelles ». Elle participe à la Campagne de Normandie, à la Libération de Paris et à celle de Strasbourg. Après la fin des combats en Europe, elle est volontaire pour l'Indochine où elle suit le capitaine Philippe PESCHAUD, qu'elle a épousé entre-temps. Madame Rosette PESCHAUD était vice-présidente de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, Médaillée Militaire, Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite, Croix de guerre 1939-1945. Ses obsèques se sont déroulées le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 en la cathédrale Saint Jean-Baptiste de Porto Vecchio et un hommage lui a été rendu aux Invalides, le 29 septembre.

**Ferdinand ARRETCHÉ**, nous a quittés lui aussi le 28 août 2015. Participant à un réseau d'évasion par les Pyrénées, ce solide basque est contraint de passer à son tour en Espagne en octobre 1942. Il sera interné tout d'abord à Pampelune puis tristement célèbre camp de Miranda. Libéré, il rejoint le Maroc et s'engage à la 2<sup>e</sup> DB. Il est affecté à la section de protection de l'Etat-major du Groupement Tactique Warabiot (GTV) comme pilote sur les chars M3A3 Tuileries et/ou Buttes-Chaumont. Avec ses camarades, il débarque au début du mois d'août sur Utah Beach et participe aux combats de Normandie. Il entre dans Paris le 25 août 1944 aux commandes du Buttes Chaumont et y rencontre sa future épouse. Il participe ensuite aux combats des Vosges. En permission au pays Basque en novembre, il rejoint la Division à Strasbourg peu après sa libération. Il participe avec elle à la fin de la campagne d'Alsace, puis après le séjour dans la région de Châteauroux, à la campagne d'Allemagne. Ferdinand ARRETCHÉ était Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de guerre 1939-1945. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 3 septembre 2015 à Biaudos (Landes).



**André TENSORER**, nous a quittés le 7 septembre 2015. Membre du réseau de résistance « Gloria ». Après la destruction de celui-ci en août 1942 ; il s'évade de France par l'Espagne en décembre. Il rejoint la France Libre en avril 1943 puis intègre la 5<sup>e</sup> et dernière promotion de l'Ecole militaire des Cadets de la France Libre baptisée « 18 juin ». Il rejoint la 2<sup>e</sup> DB peu avant le débarquement avec le grade d'aspirant. Il est affecté comme officier de liaison avec le 501<sup>e</sup> RCC à l'Etat-major du GTV avec lequel il participe aux campagnes de Libération de France et d'Allemagne.

**Serge BOROCHOVITCH**, ami du Régiment et membre de notre Association, nous a quitté le 18 octobre 2015 et a été inhumé à Dinard. Né le 13 septembre 1921 dans l'Aisne, il était inscrit à la préparation de l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr en 1939. Le 17 juin 1940, avec trois camarades il quitte St-Malo à bord d'un caboteur belge et arrive en Angleterre le lendemain. Il rejoint Londres le 20 et s'engage pour les FFL (acte d'engagement n°289). Affecté à la 1<sup>e</sup> Compagnie de Chars au peloton de l'Aspirant Tresca, il participe à l'expédition sur Dakar. Il suit la formation des officiers à Brazzaville et est nommé aspirant le 21 juin 1941. Affecté au RTST à l'issue de sa formation, il participe aux opérations du Fezzan et de Tunisie avec la 2<sup>e</sup> Compagnie de Découverte. A la création de la Division il est affecté comme adjoint à la 10<sup>e</sup> Compagnie du III/RMT. Blessé en forêt d'Ecouvès le 12 août 1944, il reprend son poste début octobre et prendra le commandement de



la compagnie par intérim en janvier 1945 avant d'être affecté à l'Etat-major du III/RMT le 24 janvier 1945.

Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Président de l'Amicale des anciens du III/RMT, il est l'auteur d'un ouvrage consacré à celui-ci, édité en 1987.

## **Nos anciens à l'honneur**

### **Le Relecq-Kerhuon**



Le 2 septembre 2015 au Relecq-Kerhuon avait lieu l'inauguration d'une rue baptisée « Pierre COATPEHEN – Libération de Paris – Char Romilly, 2<sup>e</sup> DB ».

Une charge folle a donc conduit votre serviteur en terre bretonne et c'est sous un beau soleil qu'en fin d'après-midi, il a pu s'associer avec le renfort de Roger TREGUER (fils de Louis) venu en voisin, à l'hommage rendu au pilote du Romilly, premier char à avoir atteint l'Hôtel de ville de Paris le soir du 24 août 1944 et dont l'épopée a été relatée dans son livre « J'étais dans le char historique ».

Ce 2 septembre, au son de la cornemuse, un cortège de près de 200 personnes entreprenait l'ascension d'une rue à la pente assez marquée pour parvenir à hauteur du cimetière en face duquel étaient en place un piquet d'honneur de l'école de gendarmerie de Châteaulin et les portes drapeaux d'associations patriotiques locales.

Dans son discours, monsieur Nedelec, maire du Relecq-Kerhuon retraçait le parcours de notre cher ancien au sein de

la France Libre et de la 2<sup>e</sup> DB puis dans la gendarmerie où il servit par la suite durant 17 années. Dans un second temps, le président des Associations patriotiques apportait quelques précisions sur l'évasion de Pierre COATPEHEN en juin 1940 et sur l'entrée du détachement DRONNE dans la capitale.

Il revenait enfin, à madame Marie-Thérèse COATPEHEN, veuve de Pierre, de dévoiler la plaque de la nouvelle rue. Ce qui fut fait prestement, tant cette belle dame recèle d'énergie. Il fut donné à votre serviteur de le constater une nouvelle fois lors du vin d'honneur offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie et au cours duquel les souvenirs et anecdotes se sont succédés à un rythme soutenu.

Et c'est la tête pleine de ces récits et des images de cette très belle et très simple cérémonie que votre envoyé spécial a repris la route de la capitale en début de soirée.

### **Cherbourg**



Le 18 septembre, au son de la fanfare, avait lieu l'inauguration de la place Jacques HEBERT, Compagnon de la Libération. Située entre l'avenue Carnot et le quai de l'entrepôt, la nouvelle place dont les travaux se sont déroulés sur plusieurs mois, est entièrement minérale en granit.

Evadé de France avec son frère Bernard à bord du Batory parti de Saint-Jean de Luz le 21 juin 1940. Jacques HEBERT, s'engage comme 2<sup>e</sup> classe dans les Forces Françaises Libres dès son arrivée en Angleterre. Affecté à la 1<sup>e</sup> Compagnie autonome de chars, il est de tous les combats de l'expédition de Dakar aux pentes de Berchtesgaden qu'il atteint comme commandant de la Compagnie Hors Rang.

Il quitte l'armée en juin 1946 et reprend ses études de médecine abandonnées six ans plus tôt. Elu à la mairie de Cherbourg en 1959 il conservera son siège jusqu'en 1977 et sera par ailleurs député de la Manche de 1962 à 1973. Jacques HEBERT a récemment publié ses mémoires : « ... Des hommes libres » dont les droits d'auteurs sont reversés à l'Association des Amis du musée de l'Ordre de la Libération.



### Lyon



Manuel LOPEZ, né en Espagne le 28 janvier 1923, s'installe en France avec sa famille l'année suivante. En 1942, il décide de rejoindre Londres en passant par l'Espagne et le Portugal. Après maintes péripéties, il atteint Lisbonne où il est arrêté par la police portugaise qui, après 18 jours de prison le remet aux autorités britanniques. Le 4 septembre, il signe son engagement dans les FFL et est affecté à l'Escadron mixte du capitaine BRANET. En mars 1943, il s'embarque pour l'Afrique qu'il contourne pour arriver à Suez 50 jours plus tard. A la mi-juin, l'escadron rejoint les autres compagnies de chars de la France Libre et devient la 3<sup>e</sup> Compagnie du 501<sup>e</sup> RCC.

Le 2 août 1944, aux commandes du M4A2 Yser, il débarque sur la plage d'Utah Beach. Une semaine plus tard, il est blessé grièvement lors des bombardements nocturnes de l'aviation allemande sur le secteur de Saint-James. Evacué sur un hôpital américain, il le quitte pour rejoindre son unité et parvient à Paris le 26 août.

Désigné pour piloter le M4A3(105) La Marne II, il participe aux combats des Vosges et notamment à ceux de Châtel à l'issue desquels, ses blessures reçues en Normandie s'étant rouvertes, il doit être évacué vers la région parisienne. Une fois rétabli, il demande à rejoindre son unité mais, le commandant du bataillon de renfort l'affecte à des missions de ravitaillement et de transport. Il sera finalement démobilisé le 30 juin 1945. Naturalisé français en 1946, il fonde une famille et s'installe dans la région lyonnaise où le 25 septembre il reçoit la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur des mains du général Chavancy, Gouverneur militaire de Lyon.

### Rambouillet

Lors des cérémonies commémoratives de l'armistice du 11 novembre à Rambouillet, notre cher Roger DANNACKER a annoncé à la fin de celles-ci qu'il quittait la présidence de l'Union des Associations patriotiques de Rambouillet après plus de 20 ans passés dans cette fonction. Outre celle-ci, rappelons que Roger DANNACKER a tenu avec brio la charge de Secrétaire général de notre Association de 2002 à 2013 et qu'il a été en outre très longtemps responsable de la section rambolitaine des anciens du Régiment.



La ville de Rambouillet en reconnaissance de ces services lui a remis la médaille d'or de la ville le 14 juillet dernier.

## Il y a 30 ans, Bangui

2 septembre 1985, pour la première fois un peloton blindé, type AML, quitte Rambouillet à destination de Bangui, capitale de la République Centrafricaine. Ce peloton aux ordres du Lieutenant Jacky ALLAVENA, désigné pour une relève de quatre mois au sein des Eléments Français d'Assistance Opérationnels (EFAO), assurera des missions dévolues aux forces prépositionnées dans le cadre d'accords entre deux pays.

Outre le chef de peloton, il comprend quatre sous-officiers et 26 militaires rang. Appelé à vivre en totale autonomie, il comporte en plus des compétences traditionnelles celles d'un cuisinier, de deux auxiliaires sanitaires, d'un transmetteur et d'un mécanicien. Au plan matériel, il est doté de 3 AML 90, 1 AML 60-7, 1 AML 60-12, 4 jeeps et 2 camions légers type SUMB perçus sur place.



La préparation du déploiement s'est déroulée sur 4 mois depuis la constitution du peloton jusqu'au bouclage des conteneurs. Cette préparation s'est organisée autour de plusieurs pôles : combat, endurance, vie en campagne outremer et a été ponctuée de séances de vaccinations et contrôles médicaux et dentaires.

Le peloton, constitue la seule force blindée des EFAO/Bangui et est directement aux ordres du général commandant le détachement français. Il est cantonné Villa Nasser, sur l'avenue du même nom, depuis laquelle il exerce des missions de sécurité en ville et aux alentours de l'aéroport. Son quotidien durant ses quatre mois de présence sera constitué d'exercices d'entraînement en zone hostile et de missions de reconnaissance.

Au cours de son séjour, des patrouilles, raids de plus de 1500km, motivées par des actions d'aide

humanitaires aux populations locales, permettent de marquer la présence de la France et de tenir à jour les renseignements sur la praticabilité des axes routiers.

La vie et la culture de la RCA sont le quotidien du peloton que ce soit à Bangui ou lors des tournées de province. Les fêtes de fin d'année qui marqueront la fin du séjour se passent sans neige, mais sont l'occasion d'un pot de départ organisé par le peloton le 30 décembre avant d'être relevé, à compter du 2 janvier 1986, par le peloton commandé par le lieutenant SEIGNON du 4<sup>e</sup> Régiment de Dragons de Mourmelon.

Début Mai 1986, c'est un nouveau peloton du 2/501 commandé par le lieutenant MANDON qui assurera la même mission en relève de nos camarades dragons.



## Journée de l'Amitié des anciens de la 2<sup>e</sup> Division Blindée

Le 28 novembre 2015, s'est tenue aux Invalides la journée de l'Amitié dans un contexte particulier dû à l'impossibilité de nous réunir à l'Hôtel de Ville et à la suite des attentats odieux qui ont ensanglanté notre Capitale.

C'est cependant dans une atmosphère conviviale que les anciens qui avaient pu faire le déplacement se sont retrouvés autour des habituelles tables régimentaires. Le Régiment était particulièrement bien représenté avec 32 convives regroupés sur 3 tables auxquels plusieurs anciens isolés s'étaient joints. Nos jeunes camarades d'active nous avaient le plaisir de répondre à



notre invitation et s'est ainsi que le commandant en second, l'officier communication, le président des sous-officiers et l'indispensable brigadier-chef Laurent SINISI ont apporté ce lien indispensable entre les générations.

Notre fidèle ami Roger DANNACKER n'a pu partager ces moments précieux de convivialité aussi ses amis ont-ils eu une affectueuse pensée pour lui tout en formant des vœux pour son prompt rétablissement.

A l'issue du repas, se tenait dans la même salle, l'assemblée générale ordinaire des Anciens de la Division et dont un compte-rendu détaillé paraîtra dans le prochain numéro de Caravane. Cette assemblée débutait par une minute de silence en hommage à nos 159 anciens de la Division qui nous ont quittés depuis le 29 novembre 2014.

Parmi les points abordés nous retiendrons que l'Association désormais septuagénaire résiste au temps et que ses Anciens y sont toujours fidèles. Le colonel COURDESSES faisait remarquer combien l'apparition de « nouveaux admirateurs » du glorieux passé de leurs anciens était importante. Il insistait sur la finalisation de la révision des statuts pour ouvrir les postes de responsabilités à ces « Amis de la 2<sup>e</sup> DB ».



L'accent a également été mis sur l'action sociale.

En effet la situation de quelques-uns de nos anciens est parfois critique. Et c'est souvent par hasard que l'information parvient jusqu'à la Maison des Anciens. Aussi est-il important, qu'en dépit de la pudeur qui caractérise nos Anciens, ceux qui éprouvent des difficultés se fassent connaître.

## **Mémoire**

Sous l'impulsion du Chef de Corps, un livre qui repose sur une iconographie importante est en préparation. Il est en souscription jusqu'au **5 janvier 2016** et sa parution est prévue pour octobre 2016. Vous trouverez en page suivante le bulletin de souscription à cet ouvrage.

Notez qu'il vous est offert la possibilité de le commander par l'intermédiaire du Régiment en adressant votre chèque libellé à l'ordre de : Esprit Com' à l'adresse suivante :

501<sup>e</sup> Régiment de Chars de Combat  
A l'intention de l'Officier communication  
Quartier Delestraint  
51401 Mourmelon-le-Grand CEDEX

Cette action de recueil de la Mémoire s'inscrit dans la continuité de l'action amorcée par l'Association depuis plusieurs années et appelée de ses vœux par le Colonel COURDESSES, président de l'Association des Anciens de la Division Leclerc, dans son éditorial du n°466 de « Caravane » cosigné avec madame LEVISSE-TOUZE.

Contact :  
Christophe LEGRAND  
7, allée de l'aqueduc  
78340 Les CLAYES-SOUS-BOIS  
[Christophe.legrand767@orange.fr](mailto:Christophe.legrand767@orange.fr)

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION EDITION PRESTIGE LIMITEE



## « LES AS DE CHAMPAGNE »

**SORTIE OFFICIELLE  
OCTOBRE 2016**

**Pour le personnel du régiment & les associations locales**

les ouvrages seront livrés au sein même de votre régiment le jour de la présentation officielle.



### 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat

**PRIX SOUSCRIPTION :**  
**25 €** (livraison au régiment)  
**32 €** (autre livraison en France)

À remplir et renvoyer dès aujourd'hui (impérativement avant le 20 décembre 2015)

**192 pages retraçant :**

- Histoire
- Le régiment d'aujourd'hui  
Savoir-faire  
Savoir-être  
Opérations extérieures
- Le régiment et sa garnison  
Rayonnement



**Un livre enrichi de nombreux témoignages exclusifs.**



**> COORDONNEES D'EXPEDITION DU LIVRE** (pour les personnes extérieures au 501<sup>e</sup> RCC uniquement)

Nombre d'ouvrage : ..... (si la commande comporte plusieurs ouvrages, les frais de port seront dégressifs, contactez la société "ESPRIT COM")

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Veuillez retourner ce bon de commande accompagné d'un chèque bancaire de règlement\* libellé à l'ordre de ESPRIT COM\* à l'adresse suivante :

Société ESPRIT COM\* • 5, rue de l'église • 64230 DENGUIN

Téléphone : 05 59 81 28 75 • E-mail : secretariat-espritcom@orange.fr

Pour commander plusieurs ouvrages avec expédition, merci de nous contacter.

\* le chèque de règlement ne sera encaissé qu'à la mise en impression du livre, soit environ un mois avant la livraison de ce dernier.